

PERMIS A1, A2

ENJEUX DE LA FORMATION, DEROULEMENT DE LA FORMATION ET PASSAGE DES EXAMENS

Les enjeux de la formation à la conduite.

Les motards considérés comme usagers vulnérables à cause de leur absence de carrosserie requièrent une formation exigeante afin de pouvoir rouler en toute sécurité.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

L'objectif général de la formation à la conduite est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, c'est pour cela qu'elle requiert une certaine rigueur et un bon encadrement.

Déroulement de la formation :

Partie théorique :

Entrainement au code de la route : ETM (examen théorique moto), révision en auto-école ou à la maison sur plateforme internet et livre de code, à compléter par des cours de code à l'auto-école dispensés par un moniteur.

Passage de la partie théorique en centre d'examen.

Partie pratique:

Après obtention du code de la route, début de la formation pratique.

- Première leçon de 3h : sur piste d'entraînement à l'examen du plateau : Explications des bases de l'utilisation de la moto, explication des modalités d'examens.
 - Evaluation de départ : Test d'évaluation à la conduite, questionnaire global et appréciations des réflexes et capacités de l'élève afin de déterminer une première approximation du nombre d'heure de conduite nécessaire à la préparation avant de présenter l'examen. (Nombre d'heure pouvant évoluer selon la progression de l'élève, ce n'est qu'une première estimation).
- Heures de conduite : Première partie : entraînement à l'examen du plateau.
 - Minimum 8h sur piste pour pouvoir présenter l'examen du plateau.
- Passage de l'examen du plateau
- > Heures de conduite en circulation : deuxième partie : entraînement à l'examen de circulation.
 - Minimum 12h en circulation pour pouvoir présenter l'examen.
- Passage de l'examen de circulation
 - Conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire

Partie théorique :





Une fois le niveau de l'élève jugé satisfaisant (résultats des divers tests disponibles sur la plateforme d'entrainement sur les 8 catégories de questions) pour présenter l'examen du code de la route, une date est choisie avec l'élève et ce dernier se rend en centre d'examen afin de passer son examen (Bureau de poste agrée ou centre spécialisé dans le passage de l'ETG).

L'examen se déroule en centre d'examen, sur tablettes individuelles afin de répondre aux 40 questions posées.

Il est nécessaire de donner 35 bonnes réponses afin de pouvoir valider son code de la route.

Les résultats sont envoyés et disponibles dans la journée.

Partie pratique:

Examen du plateau

L'élève est accueilli avec son moniteur en centre d'examen par un inspecteur du permis de conduire.

Dans un premier temps, ce dernier effectuera avec l'élève toutes les vérifications administratives avant que l'examen puisse commencer (identité + obtention de l'ETM)

Au début de l'examen, l'inspecteur détaille à l'élève le déroulé de l'examen et ce qui est attendu de lui.

Durant l'examen, l'élève doit montrer ses capacités à conduire un véhicule en toute sécurité et autonomie et réussir à valider le parcours du plateau dans les temps : avec possibilité de passer 3x les pieds maximum sinon échec.

L'épreuve plateau (hors circulation) dure 10 minutes et comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent. La notation est effectuée sur l'ensemble de l'examen plateau.

Les résultats de l'examen sont disponibles instantanément. Il faudra attendre minimum 48h pour pouvoir inscrire l'élève à l'examen suivant de la circulation.

Examen de circulation

L'élève est accueilli avec son moniteur en centre d'examen par un inspecteur du permis de conduire.

Dans un premier temps, ce dernier effectuera avec l'élève toutes les vérifications administratives avant que l'examen puisse commencer.

Au début de l'examen, l'inspecteur détaille à l'élève le déroulé de l'examen et ce qui est attendu de lui.

Durant l'examen, l'élève doit montrer ses capacités à conduire un véhicule en toute sécurité et autonomie.

L'épreuve en circulation dure 40 minutes et explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évaluée le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

L'épreuve en circulation n'est accessible que si le candidat a validé l'épreuve hors circulation.

Les résultats de l'examen seront disponibles 48h (jours ouvrés) après l'examen auprès de l'auto-école ou sur le site <u>www.securiteroutiere.gouv.fr</u>



PROGRAMME DETAILLE THEORIQUE OU PRATIQUE

PROGRAMME THEORIQUE:

Le code de la route moto baptisé ETM pour « Épreuve Théorique Moto », comporte une base de questions axées autour de 9 thèmes :

- 1. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
- 2. Le conducteur;
- 3. La route;
- 4. Les autres usagers de la route;
- 5. La réglementation générale;
- 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité;
- 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
- 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
- 9. Les premiers secours.



PROGRAMME PRATIQUE:

Pour satisfaire aux conditions de l'examen, le stagiaire doit être en mesure de réaliser toutes les actions décrites par le programme de formation au permis de conduire de la catégorie B s'articulant autour de 4 compétences :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- o Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- o Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- o Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- o Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- o Croiser, dépasser et être dépassé
- o Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- o S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes et savoir en tenir compte
- o Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts...

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- o Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les rondspoints
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter lors d'un accident : protéger, alerter, secourir (PAS)
- o Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite





ORGANISATION

Organisation de nos formations pratiques au code de la route

1. <u>Les infrastructures</u>

Une salle de révision du code est à disposition des stagiaires au 14bis Avenue Jean Jaurès 34170 CASTELNAU LE LEZ.

Cette salle peut accueillir 10 stagiaires.

2. Les horaires

La salle de code est accessible

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

3. Le matériel

Le/la stagiaire est invité(e) à utiliser l'application Prepacode® à l'aide de son téléphone afin de répondre aux questions.

Le/la stagiaire peut utiliser une tablette mise à disposition par AUTOMOTION afin de répondre aux questions.

Cela lui permettra de suivre son évolution et ses taux de réussite et ainsi, passer l'examen du code en toute maîtrise de son niveau.

AUTOMOTION propose un Wifi à l'ensemble de ses stagiaires.

CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PISTE POUR PERMIS 2 ROUES A1, A2, A, >Formation 125cm3 et A

I – Adresse de la formation sur piste

Parc des Expositions, Sud de France Arena Route de la foire 34470 Pérols

II - Temps de parcours à partir de l'école de conduite

Le temps de trajet entre l'auto-école et la piste est de 20 minutes.

Le/la stagiaire peut s'y rendre directement en transport en commun en empruntant la ligne 3 en tramway, arrêt Parc des Expositions.

III - Conditions d'utilisation de la piste

A. Composition de la piste

La piste se décompose en 2 parties distinctes, parcours lent et allure normale, parcours lent uniquement pour la maniabilité.

B. Partage de la piste de formation



La piste est la propriété de la Métropole de Montpellier, elle est partagée avec tous les adhérents de l'AMEM (Association des Moto-Ecoles de Montpellier) qui peuvent y travailler ensemble. En cas d'utilisation de la piste par plusieurs écoles de conduite, il y a un planning d'utilisation gérée par l'AMEM.

C. Infrastructures

La piste n'est équipée d'aucun élément spécifique. Sur place, il n'y a pas de toilette, pas d'abris.

Le matériel pédagogique utilisé est apporté par les moniteurs de chaque école.

D. Horaires d'utilisation de la piste

Disponibilité de la piste : du lundi au samedi de 9 h à 19 h

Pour prendre RDV et réserver vos heures de conduite : client.drivup.fr